

Escaudain

infos



BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE D'ESCAUDAIN
N° 22 - JANVIER 2009

SPÉCIAL RÉNOVATION URBAINE

Sommaire

- Éditorial P. 2
- Sports P. 2/3
- Culture P. 3/4
- Festivités P. 5 à 7
- Cérémonies P. 8/9
- Jeunesse P. 9 à 11
- Santé, Environnement,
Sécurité P. 11/12
- Règles à respecter P. 13
- Les Quartiers P. 14
- Divers P. 15
- A noter sur vos Agendas P. 16
- La Tribune des groupes P. 16

Pages Centrales

**Cahier spécial
Rénovation urbaine**

Projet de réalisation d'un collectif de 23 logements locatifs
sur le site de KNOX. Maître d'oeuvre : BBF architectes et S.A. du Hainaut

L'agenda communal de l'année 2008 fut chargé. Dès



le mois de mars le nouveau conseil municipal s'est mis au travail pour assurer la continuité des projets et ne pas retarder leur mise en œuvre.

La nouvelle année verra de grandes réalisations importantes pour le développement social et urbain de notre commune.

Sur le site Knox, les travaux de voirie s'achèveront à la fin du premier semestre et la construction du premier collectif de 23 logements locatifs pourra commencer. Ce sera le début de l'ambitieux programme de production de logements prévu au Nord du territoire communal. Des espaces et des équipements publics de qualité, un programme de logements visant la haute performance énergétique, respectant nos objectifs de mixité, d'équilibre social et d'habitat, de diversité des typologies. Cette politique aura un impact décisif sur le peuplement de la commune.

Les projets de la CAPH avancent également. Au cours de l'année 2009, une équipe de maîtrise d'œuvre sera désignée pour la réalisation de la médiathèque communautaire, l'aménagement du parc d'activités des Six Mariannes est désormais engagé avec la construction de l'Hôtel d'entre-

prises. Le redressement économique du territoire est une condition du développement. Le logement, l'emploi, le cadre de vie : voilà les trois chantiers du Conseil Municipal. Nous actionnons tous les leviers à notre disposition pour assurer un avenir durable à Escaudain.

Vous le savez, le contexte de crise dans lequel s'installe notre pays, constitue un sérieux frein à l'action publique municipale. Les escaudinois sont durement touchés par la baisse du pouvoir d'achat, par la récession et ses conséquences directes sur l'emploi. Les finances communales ne seront pas épargnées, la construction du budget 2009 sera difficile, et plus que jamais il faudra lier prudence et détermination.

De nouveaux combats seront à mener cette année pour préserver les intérêts de la population, pour satisfaire les besoins communaux, pour obtenir des moyens suffisants.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien, l'équipe municipale est à vos côtés, et l'unité est plus que jamais une condition de la réussite.



Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2009.

Votre Maire,
Jacky LAURE

1.308 PARTICIPANTS, NOUVEAU RECORD !

La 13^{ème} édition cette année, le «Rando Raid VTT des Terrils» n'est plus une course qu'il faut présenter. C'est maintenant un rendez-vous que les vététistes ne manquent à aucun prix ! Le nombre de participants en témoigne : 1.308 ! (sans compter les non inscrits...). Voilà le nouveau record à battre pour l'association organisatrice de ce grand événement sportif. Malgré un temps propice, les chemins étaient très boueux ce qui occasionnait quelques glissades, mais c'est là tout le charme du VTT. Cette 13^{ème} édition était marquée par l'apparition de nouveaux parcours dont le terril de Roeulx très apprécié par les coureurs pour ses montées et descentes. Comme d'habitude, des ravitaillements ont été mis en place à plusieurs endroits en proposant gâteaux, fruits, boissons,... A l'arrivée les participants ont eu droit à 2 tombolas gratuites (8.000 euros de prix), financées en partie par les spon-

sors, le Conseil Général du Nord, le Fonds de Participation des Habitants. Pour ce qui est de l'organisation, la ville a apporté le soutien technique et le travail logistique est le fruit des 50 bénévoles du Cyclo Club VTT avec à la tête Marcel Legrand qui a annoncé son départ après 30 ans de bénévolat au sein du club. Avec ce nouveau record, il peut partir la tête haute ! Notons la présence de nombreuses personnalités qui répondent toujours présentes comme le Député Patrick Roy qui a donné le départ ainsi que Jean-Michel Denhez, Vice-Président de la CAPH chargé des sports et de nombreux adjoints et élus locaux qui ont remis les lots à l'arrivée.

Un challenge pour 2009 : dépasser les 1.308 participations !



Les Grimpettes et les descentes sont nombreuses sur les parcours.



DES COUPES ET DES MÉDAILLES POUR LES CHAMPIONS

L'année sportive 2007-2008 a connu de bons résultats au sein des clubs Escaudinois. Pour récompenser comme il se doit ses athlètes, la ville a organisé la réception traditionnelle en leur honneur le Vendredi 14 Novembre à la salle de la Jeunesse. Toutes les associations sportives ont été récompensées pour leurs résultats ainsi que les écoles maternelles et élémentaires dans le cadre de l'USER. On notera principalement de bonnes performances pour le club de Force Athlétique où sont recensés plusieurs compétiteurs au niveau national et international ainsi que le Club Olympique Municipal Escaudinois où des athlètes évoluent également à un très haut niveau : une mise à l'honneur particulière de Monsieur Jean Mafille (Vétéran 4 FSGT de 76 ans) qui termine Champion de France en catégories 1 500 m, 5 000 m et 10 000 m ! Un bel exemple pour les jeunes de l'école d'athlétisme. Après avoir rappelé l'importance de l'investissement de la ville dans le milieu sportif (infrastructures, matériel, travaux, subventions), Monsieur le Maire Jacky Laure, Vice-Président de la

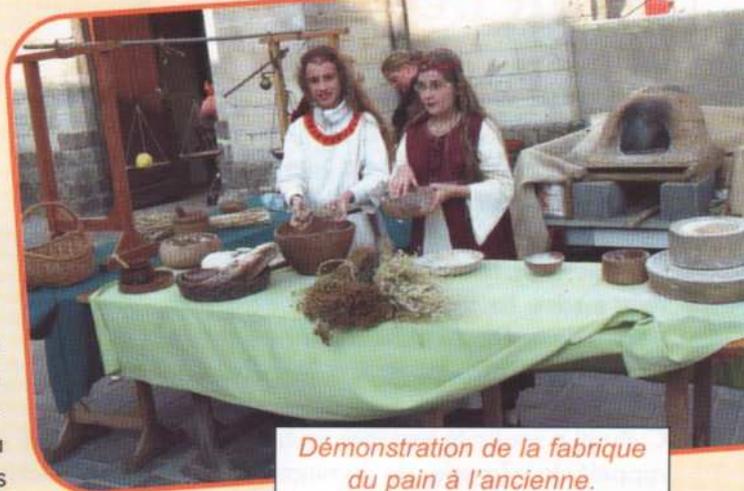


Remise de médaille à Jean MAFILLE, vétéran des récipiendaires.

CAPH, l'Adjointe aux sports Christelle Guiot et les élus, accompagnés de Didier Grégor, Conseiller Régional, ont remis à tour de rôle pas moins de 66 médailles, 41 trophées et autres cadeaux aux athlètes. Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie et les sportifs ont pu se raconter leurs exploits.

2 JOURS POUR DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE ESCAUDINOIS

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Escaudinois a souhaité présenter à la population les richesses et les traditions locales. Le Président de l'association avait tout lieu d'être satisfait à l'issue des samedi 20 et dimanche 21 septembre. Frédéric Clarisse a évoqué un intérêt qui se maintient et se développe au fil des années avec des visiteurs tous plus passionnés les uns que les autres venant des communes voisines même de plus loin puisque certains sont venus du Pas-de-Calais et de la région Lilloise. On ne croyait pas qu'il y avait tant à voir à Escaudain ! Les personnes se sont déplacées pour se plonger dans l'atmosphère de la «muche souterraine», ouverte, visible uniquement ce week-end. Les tombes carolingiennes, ou plutôt leur reproduction, ont servi de centre d'intérêt pour l'exposé sur les fouilles archéologiques préventives si riches en résultats. Le samedi, un stand présentait la fabrication du pain médiéval et dimanche, ce fut à l'atelier de calligraphie de proposer de s'expérimenter au bon emploi du calame et de l'encre colorée. Enfin, une série de panneaux philatéliques vous entraînait dans un long voyage illustré sur les chemins de Compostelle. Même affluence au musée municipal qui présentait en outre une exposition sur les poilus de 1914-1918 et particulièrement ceux d'Escaudain dont on pouvait voir les photos jaunies et les témoignages émouvants écrits, collectés et mis en valeur par Jean-Charles Raout. D'autres documents de ce genre dorment encore dans les tiroirs et il serait bon de ne pas les perdre. Merci aux animateurs d'avoir su communiquer leur passion pour les vieilles pierres et d'avoir donné le goût de la recherche historique.



Démonstration de la fabrique du pain à l'ancienne.

BIENVENUE CHEZ LE CH'TI

Le Cercle Laïque et son équipe ont décidé de rendre hommage à Jean-Charles Raout, figure emblématique d'Escaudain, en organisant une exposition en son honneur au foyer Jacques Brel.

Ce défenseur inconditionnel du patrimoine Escaudinois est avant tout un poète mais pas n'importe quel poète... «Jin-not du Niche», tel est son surnom car sa spécialité est avant tout le patois. A 79 ans, Jean-Charles continue ce qu'il a commencé en faisant passer des messages aux plus jeunes pour que les traditions et le patois local persistent.



CONCERT DE SAINTE-CÉCILE

Le 16 Novembre dernier, l'Harmonie d'Escaudain a terminé la saison par un concert à l'occasion de la Sainte

Cécile. La salle de la Jeunesse a accueilli plus de 200 personnes. Les mélomanes ont pu écouter durant ce concert, dirigé par Denis Lukasik et Thérèse Frévent, des morceaux à succès comme Love Story, James Bond,... La 2ème partie a été réservée à l'harmonie municipale de Marquette en Ostrevant «Les Amis Réunis» (dirigée par Agnès Baranski) qui était invitée d'honneur. Les 2 groupes se sont unis au final pour présenter Pirates des caraïbes ou La Citadella en commun. Ce programme très mélodieux a charmé comme d'habitude la municipalité représentée par M. le Maire Jacky Laure, Vice-Président de la CAPH, et bon nombre d'élus ; Didier Grégor, Conseiller Régional ainsi que la Délégation Scarpe Escaut qui s'est déplacée spécialement pour l'occasion. Le Président de l'Harmonie et son équipe travaillent déjà pour un autre grand évènement en partenariat avec la ville : les 2 et 3 Mai 2009 sera célébré son 150ème anniversaire ! De belles prestations en perspective...

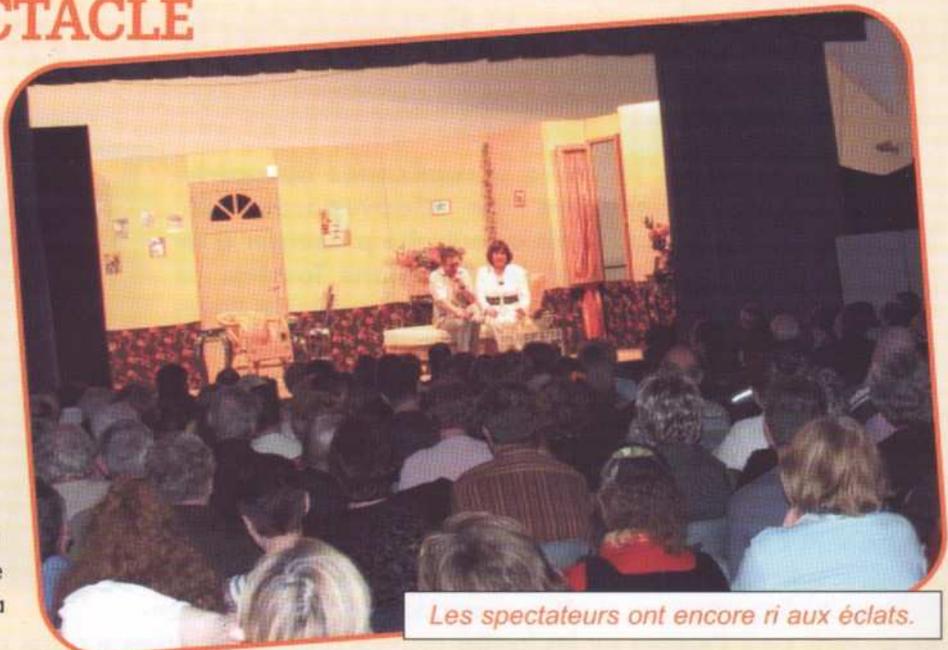


Photo prise lors du vernissage.

UN DERNIER SPECTACLE POUR L'OFFICE CULTUREL

A 80 ans, après 14 années de Présidence de l'Office Culturel, Yvette Griffon tire sa révérence. Faute de candidat pour reprendre la direction, l'association sera dissoute prochainement mais la municipalité prendra le relais.

Pour son dernier spectacle, l'Office Culturel a souhaité terminer en beauté et a rappelé la «Troupe du luminaire». Cette compagnie fondée en 1973, très connue à Escaudain et partout en France,



Les spectateurs ont encore ri aux éclats.

nous a présenté la comédie de Boulevard de 1962, reprise par Michel André : «La Bonne Planque». Cette pièce a été un des nombreux triomphes de Bourvil sur les planches. A chaque apparition de la troupe de Claude Courtens, c'est un succès et le public en redemande. Pour preuve, avec 200 entrées, la salle était comble une fois de plus, certains ont voulu rendre un dernier hommage à l'Office Culturel comme Bruno Saligot, 1er Adjoint et Jeannette Marcuzzi, Adjointe à la Culture qui ont souhaité remercier Madame Griffon et son équipe pour tous les services rendus à la municipalité et tout le plaisir qu'ils ont pu procurer à la population grâce aux spectacles qu'ils ont organisés. Coup de chapeau à la dame au chapeau !

Remise de fleurs à Yvette Griffon, pour toutes ses années de présidence à l'Office Culturel.



festivités

REPAS DES ANCIENS

Le 21 Septembre, le CCAS a organisé, comme il est de tradition à Escaudain, le repas des anciens. 321 personnes étaient présentes à ce rendez-vous annuel à la salle de la Jeunesse, qui n'accueille pas que des jeunes ! Cette année, les 2 aînés étaient Madame Zoé Ruffin Demol âgée de 94 ans et Monsieur Maurice Danglot, 87 ans. Monsieur le Maire Jacky Laure, Vice-Président de la CAPH, le Député Patrick Roy, le Conseiller Général Michel Lefebvre et le Conseil d'Administration du CCAS ont mis à l'honneur les récipiendaires et ont salué la présence de tous les convives avant de savourer le repas offert dans une ambiance chaleureuse animée par un orchestre.

Les aînés entourés des élus et du Conseil d'Administration du CCAS.



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FOLKLORE

Le 28 Septembre à la salle de la Jeunesse d'Escaudain, la Porte du Hainaut a organisé le 25^e Festival International de Folklore en présence de nombreux élus dont Monsieur le Maire Jacky Laure Vice-Président de la CAPH et Madame Jeannette Marcuzzi Adjointe à la culture. Cette année, c'est l'ensemble de danse et chant de la République du Tatarstan qui était au programme. Une fois de plus, le public est venu en nombre : environ 250 personnes avaient réservé leur place pour assister au spectacle. Les personnes présentes ont gardé un bon souvenir de cette représentation, les costumes étaient différents à chaque chorégraphie et la qualité technique des danseurs et des chanteurs était impressionnante.

La troupe au complet.



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 24 Octobre dernier s'est déroulée la remise des récompenses du concours des maisons fleuries 2008. La Municipalité a félicité les 20 participants pour leur implication dans l'amélioration du cadre de vie de la Commune et a regretté que cette action ne soit pas relayée par un plus grand nombre. Madame Trybus, adjointe à l'environnement, a annoncé que le concours serait redynamisé en 2009 par la création de catégories qui permettraient à un plus grand nombre de personnes de s'inscrire (personnes ne possédant pas de jardins en façade, vivant en appartement, etc...). Le but étant de donner de belles couleurs à notre

ville dès l'apparition des premiers rayons de soleil.

Le classement des 5 premiers est le suivant :

- 1^{er} : Mme Danièle DELEVACQUE (Cité Marcilly)
- 2^{ème} : M. Pierre RENARD (Ruelle Jaurès -Centre)
- 3^{ème} : Mme Nadine MANICKI (Cité Nervo)
- 4^{ème} : M. Bernard LESNE (rue Cuvinot- Cité du Maroc)
- 5^{ème} : Mme Céline BONIFAZI (Rue Duclos- Centre).

Il est agréable de constater la participation des quartiers avec 3 gagnants parmi les 5 premiers du classement.



Les lauréats du concours.

UN MARCHÉ DE NOËL À LA SALLE DE LA JEUNESSE !



Les produits régionaux ont été très appréciés...

Les 6 et 7 Décembre, la salle de la Jeunesse s'est transformée en marché de Noël. C'est l'association Nord Escaudain, qui, avec la participation de l'Union du Commerce, était à l'initiative de cet événement. De nombreux exposants se sont associés à cette manifestation à l'occasion de laquelle le public est venu très nombreux admirer les stands. On pouvait acheter des spécialités régionales, des bijoux, des fleurs, des pâtisseries, des objets de décoration, ... L'Union du commerce a organisé plusieurs animations. Un voyage et des paniers garnis étaient à gagner. Monsieur le Maire Jacky Laure, Vice-Président de la CAPH et Madame Marcuzzi, Adjointe aux fêtes ont été ravis de cette action et ont félicité les organisateurs. L'année prochaine, un grand marché de Noël devrait être organisé au jardin public avec encore plus d'exposants.

ARBRE DE NOËL DE LA PMI

Le 10 décembre à la salle de la Jeunesse, le Père Noël est venu remettre des cadeaux aux familles fréquentant le service de Protection Maternelle Infantile. 46 enfants Escaudinois âgés de 3 ans et moins étaient concernés. Annick Trioux, Adjointe au Maire, plusieurs élus municipaux, le Docteur Meaux et Mme Lesage, puéricultrice, ont été ravis d'offrir ce goûter de Noël aux jeunes Escaudinois.



Pour de nombreux enfants, ce fut la première rencontre du Père Noël !

AU CCAS AUSSI ON FÊTE NOËL !

En période de fêtes, le Conseil d'Administration avec son Président Jacky LAURE et sa Vice-Présidente Annick TRIOUX n'ont pas oublié les personnes ayant recours aux services du Centre Communal d'Action Sociale. Pour cette occasion, un goûter de Noël a été offert aux aînés à la salle Salengro. Pour les enfants, un arbre de Noël a été organisé à la salle de la Jeunesse.

Goûter de Noël du 11 Décembre pour les personnes âgées faisant appel au service d'aide ménagère.



Arbre de Noël du 17 Décembre : tous les enfants ont reçu un cadeau du Père Noël.



2 SPECTACLES DE NOËL POUR LES ÉCOLES !

Les 11 et 18 Décembre, l'Office Culturel a programmé ses 2 derniers spectacles à destination des élèves des classes maternelles et élémentaires (soit 1.116 enfants). Cette année, l'Office a choisi «La compagnie du Chemin» qui a présenté aux plus petits «Le Jardin Extraordinaire» et «La Princesse et le Chevalier» aux plus grands. Avec ces spectacles, l'ambition de l'Office Culturel était d'apporter aux enfants l'émerveillement, notamment par le chant, la danse sur différents rythmes : rock, jazz, valse, etc... et par la découverte d'un instrument de musique peu commun : la harpe. Avec une mise en scène interactive dans un décor magique, les jeunes spectateurs sont restés captivés durant tout le spectacle. Toute l'équipe s'est réjouie du succès obtenu et de la joie observée sur le visage des enfants. Monsieur le maire est venu saluer le travail de l'Office Culturel et notamment sa Présidente, Madame Griffon.



Les classes maternelles lors du «Jardin extraordinaire».

LE PÈRE NOËL EST PASSÉ PAR LE JARDIN PUBLIC !



Escaudain, le Père Noël est arrivé le 21 Décembre cette année. Pour l'accueillir, la commune a choisi un endroit stratégique : le jardin public, celui-ci venant d'être réaménagé, il fallait qu'un invité de marque y fasse un petit passage...

Pour cette occasion, la neige était de rigueur. Un spectacle laser, accompagné de musiques et de chants de Noël faisaient de ce jardin un paradis pour les enfants qui attendaient avec impatience l'arrivée du Père Noël. Après les avoir salué, le Père Noël, avec l'aide de Monsieur le Maire Jacky Laure Vice-Président de la CAPH et des élus du Conseil Municipal ont distribué des bonbons. L'Union des Commerçants a aussi participé à la fête en proposant aux personnes présentes du chocolat chaud, des gaufres, du vin chaud,...

CONCOURS DES DÉCORATIONS DES FAÇADES ET VITRINES DE NOËL

Le soir du 10 décembre, la commission des fêtes s'est rendue dans les quartiers afin de départager les candidats au concours des décorations de Noël 2008.

48 Escaudinois se sont inscrits cette année. Il a été parfois très difficile de départager les participants compte tenu de la qualité des décorations.

La remise des récompenses s'est déroulée le 21 décembre à la salle de la Jeunesse où beaucoup d'élus étaient présents pour féliciter et remercier les participants pour leur investissement. L'Union du Commerce a offert des bons d'achat aux gagnants.

Classement des 5 premiers par zone : **Zone 1** (Cité du 1/4 de 6H) : 1- Marc FASSIN - 2- Jean-Philippe BURETTE - 3- Laurent PARYS - 4- Daniel WUILBAUX - 5- Daniel ZAICH • **Zone 2** (Cité des 6 Mariannes et Schneider) : 1- Valérie BERTIAUX - 2- Marie-Thérèse PLUCHART - 3- Jeannine LANGLET - 4e Hervé BREEM - 5- Jean-Philippe WIPIER - Hors Concours Marie-Laure BLIVET • **Zone 3** (Cité Philippe) : 1- Henri QUINTARE - 2- Jean WALKOWIAK - 3- Alain PEROTO - 4- Réjeanne HUCBOURG - 5- Sébastien DHE-NAIN • **Zone 4** (Centre) : 1- Orasio PROSDOCIMO - 2- Patrick VANSTEENE - 3- Nicole MATTU - 4- Sandrine GRUMEAU - 5- Virginie MARQUANT • **Zone 5** (Cité du Maroc) : 1- Bérangère BARONE - 2- Bernard LESNE - 3- Marcel LEGRAND - 4- Cédric DECARPIGNY - 5- Marie-José LACOUR - Hors Concours Marianne MONSAURET • **Zone 6** (Commerces) : 1- Pilou Coif - 2- Le Manolya - 3- Fleur de Lotus - 4- Aux Douceurs du Palais - 5- Au Fin Gourmet - Hors Concours La Pensée.



CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR, D'ARGENT ET DE PLATINE

Le **Dimanche 7 septembre dernier, la salle de la Jeunesse s'est parée de ses plus beaux atours afin d'honorer comme il se doit les couples de jeunes mariés de l'an 1958, 1948 et même 1938.** Onze couples sur les treize inscrits étaient présents, Edmonde et Julien Ducroquet (Noces de diamant) et Gabrielle et Francis Selle (Noces d'Or) étant excusés.

Étaient présents : Maria et Francesco Palmintéri (18 juillet 1938), Eliane et André Lebon (27 juillet 1948), Sophie et Jean Skrzypczak (28 août 1948), Joanna et Jean Sowka (20 novembre 1948), Micheline et Henryck Piérowski (30 janvier 1958), Wanda et Jean-Claude Cuvelier (29 mars 1958), Josette et Léon Miot (26 juillet 1958), Hélène et Bernard Vanguelle (26 juillet 1958), Henriette et André Houdart (29 septembre 1958), Marie-Antoinette et Alphonse Canivet (18 octobre 1958) et Christiane et Giacomino Colavizza (6 décembre 1958).

Lors de son allocution, Jeannette Marcuzzi Adjointe au Maire, a souligné le caractère exceptionnel des Noces de Platine, 70 ans de vie commune de Maria et Francesco Palmintéri, et rendu hommage à l'ensemble des couples en évoquant les faits marquants de leur année anniversaire. Puis, Jacky Laure, notre Maire, a évoqué les difficultés et les aléas de la vie qu'ils ont dû surmonter ensemble, mais aussi tous les bonheurs partagés au quotidien. Enfin Patrick Roy, Député, a tenu par son discours à féliciter les couples pour leur exemplarité et leur longévité. Après la lecture des actes de mariage de Madame et Monsieur André Lebon, auteur passionné d'histoire locale, écrivain, Président de l'harmonie et Conservateur du Musée des Arts et Traditions populaires notamment et de Madame et Monsieur André Houdart qui fut quant à lui membre du Conseil Municipal d'Escaudain de 1983 à 1995, fleurs et cadeaux furent remis aux récipiendaires qui, après la traditionnelle séance de photo, purent profiter de la collation offerte à cette occasion.



COMMÉMORATIONS : 90^e Anniversaire de l'Armistice de 1918

Le **11 Novembre 2008, à l'occasion du 90^e anniversaire de l'armistice, les élus et associations locales ont rendu hommage comme il se doit aux victimes de la guerre 14-18.** Après les dépôts de gerbes, plusieurs élèves d'écoles ont lu quelques messages relatant l'horreur de la guerre. Après ces paroles symbolisant la solidarité entre générations, Claude Cauliez, Adjoint au Maire a rappelé l'importance de cette cérémonie, témoignage d'une époque qui a connu d'énormes souffrances et pertes mais aussi une délivrance pour de nombreux pays comme la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Angleterre. Monsieur le Maire Jacky Laure, Vice-Président de la CAPH a ensuite pris la parole pour lire le texte officiel de Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants. Cette année encore, des représentants de

la «Ligue des Droits de l'Homme», de la Fédération du Nord de la «Libre Pensée» (association à but pacifiste) de «l'A.R.A.C.» (Association Républicaine des Anciens Combattants et victimes de guerre) et de la délégation Belge se sont rassemblés devant le monument aux morts pour se joindre à cette cérémonie et soutenir ce devoir de mémoire.



Rassemblement au monument aux morts, prises de parole des élèves.

Commémoration de la mort de Félicien JOLY

En hommage à Félicien Joly, résistant Escaudinois mort pour la France le 15 Novembre 1941, les élus, les anciens combattants, les enseignants du collège et leurs élèves se sont réunis le 17 Novembre au collège.

A l'occasion de leur discours, Monsieur le Maire Jacky Laure, Vice-Président de la CAPH a lu les extraits de la dernière lettre de Félicien, M. Vankieken professeur d'histoire et le Député Patrick Roy ont rappelé le destin tragique de ce jeune enseignant fusillé par les nazis à l'âge de 21 ans. Des élèves des classes de 6ème ont repris la Marseillaise pour clôturer la cérémonie. Voilà maintenant 40 ans que le collège porte le nom de «Félicien Joly» (décision du Conseil Municipal de 1968).



Minute de silence en mémoire de Félicien Joly.

INAUGURATION DU POINT INFO JEUNESSE

Le 17 Septembre dernier, le service prévention du CCAS a inauguré son Point Info Jeunesse. De nombreuses personnalités étaient présentes dont : M. le Maire Président du CCAS, les membres de la commission administrative du CCAS, les Adjointes Municipales, Madame Jacquier Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. Méniszez Principal du collège d'Escaudain...

QU'EST-CE QU'UN PIJ ? (Point Information Jeunesse) :

L'information est un droit pour tous et doit être facilement accessible !

C'est pourquoi le service de prévention jeunesse a mis en place un Point d'Information Jeunesse au sein de la commune.

Le PIJ est avant tout un lieu d'accueil qui cible les jeunes âgés de 13 à 30 ans, les informe et oriente vers différents thèmes. Un espace dédié à l'emploi est mis en place ainsi qu'une aide à la rédaction de lettres de motivation, CV... Le tout en partenariat avec la Mission Locale.

Cette structure possède également un espace santé (alcool, drogues, tabac, SIDA...) ; Initiatives Jeunes (accompagnement de leur projet) ; et un espace Europe (institutions, programmes européens...).

De plus l'accueil peut être personnalisé mais peut aussi s'effectuer en groupes sur rendez-vous.

Le PIJ met à disposition une documentation

libre et gratuite sur les différents sujets précités. Un emplacement multimédia est présent avec un accès à internet. Des journées d'action et de forums seront mises en place.

A l'heure où les jeunes ont de sérieuses raisons d'être inquiets pour leur avenir, le PIJ est un outil qui peut aider chacun à trouver sa place dans la société.

HEURES D'OUVERTURES :

Lundi : 10h - 12h et 15h - 17h30
Mardi, Jeudi et Vendredi : 15h - 17h30
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h30 - 11h30



ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

Le Centre de Loisirs 6/12 ans des vacances de la Toussaint s'est déroulé du **Lundi 27 au Vendredi 31 Octobre 2008**. Celui-ci avait

pour thème les «Pirates». La commune a décidé de mettre à disposition des enfants un service de ramassage et une dépose journaliers, grâce à ce service 41 enfants ont pu se rendre au Centre Culturel Charles De Gaulle afin de participer avec les enfants du centre Ville aux activités mises en place par l'équipe d'animation.

L'enthousiasme et la bonne humeur affichés par les enfants tout au long de la semaine ont facilité la mise en place des nombreuses et diverses activités, au programme : Piscine, grands jeux, activités sportives, activités manuelles, initiation à la danse. La CAPH a organisé à la salle Delaune une initiation au Tir à l'Arc. Une chasse aux trésors a été organisée au complexe sportif, les Pirates ont envahi notre Commune afin de mettre la main sur le Trésor des «ch'tis»

La semaine s'est achevée par une sortie au Cinéma le «Gaumont», les enfants avaient le choix de la séance (High school musical 3, Les Chimpanzés de l'espace, le nouveau James Bond).

L'Accueil de Loisirs Municipal, c'est également l'accueil Club des «Mercredis» qui se déroule à l'école Marcel Cachin, des initiations sportives, d'Arts Plastiques, d'Informatique sont proposées en tenant compte des souhaits des enfants, des sorties sont programmées en fonction des attentes des jeunes : Parc Asnapio et Forum des Sciences de Villeneuve d'Ascq, Exposition Pharaon au Musée de Valenciennes, Visite de l'école Supinfo.com et Supinfogame, Cinéma le Gaumont.

Les Membres de la Commission des Accueils de Loisirs et l'équipe d'animation vous donnent d'ores et déjà rendez-vous en 2009 pour une année riche en animation.

A noter sur vos agendas :

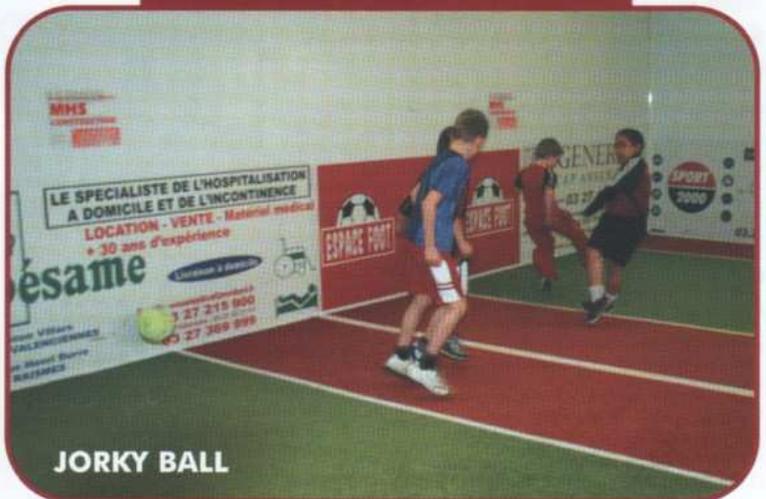
La reprise de l'accueil Club des «Mercredis» est programmée le Mercredi 21 Janvier 2009 de 13h30 à 17h. Les familles intéressées par ce service peuvent se présenter à l'école Marcel Cachin le jour de la reprise.

Les inscriptions pour l'Accueil de Loisirs des vacances d'hiver qui se déroulera du Lundi 23 au Vendredi 27 Février 2009 et du Lundi 2 au Vendredi 6 Mars 2009 de 13h30 à 17h00 se dérouleront au bâtiment modulaire annexé à la Mairie - rue Paul Bert - le Lundi 2 Février 2009 de 9h à 12h et de 14h à 17h, le Mercredi 4 Février 2009 de 9h à 12h et de 14h à 17h, le Mercredi 11 Février 2009 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

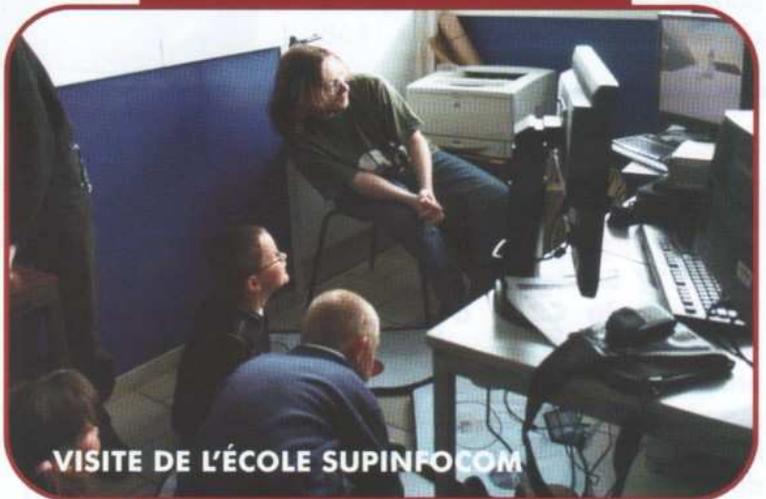
La signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

En 2005, la Ville signait le Contrat Temps Libres (CTL) avec la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 3 ans. Ce contrat d'objectifs a permis de proposer un service à destination des jeunes de 6 à 12 ans durant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire. En 2008 la Municipalité signe le Contrat Enfance

AU PROGRAMME :



JORKY BALL



VISITE DE L'ÉCOLE SUPINFO.COM



TIR A L'ARC

Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 4 ans. Cette signature marque la volonté des élus d'inscrire dans la durée les loisirs collectifs éducatifs et cela malgré la diminution des financements de l'État.

Toutes ces nouvelles dispositions ont amené les membres de la Commission des Accueils de Loisirs à proposer une tarification cohérente à l'ensemble de nos accueils. Lors de la séance du Mardi 9 Décembre 2008 le Conseil Municipal a délibéré sur la tarification qui sera appliquée en 2009.

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

Les Accueils de Loisirs des Petites Vacances d'Hiver, de Printemps et de la Toussaint :

Situation Familiale	Période de 5 demi journées/Semaine
Familles non imposables (sur les revenus 2007)	6.00 €/semaine
Familles imposables (sur les revenus 2007)	8.50 €/semaine
Familles non domiciliées dans la Commune	12.50 €/semaine

L'Accueil Club des «Mercredis»

Situation familiale	Participation /Mercredi
Familles non imposables (sur les revenus 2007)	1.20 €/mercredi
Familles imposables (sur les revenus 2007)	1.70 €/mercredi
Familles non domiciliées dans la Commune	2.50 €/mercredi

L'Accueil de Loisirs de Juillet 3 à 16 ans :

Situation familiale	Période de 9 jours	Période de 10 jours
Familles non imposables* (sur les revenus 2007)	26.55 €	29.50 €
Familles imposables* (sur les revenus 2007)	34.20 €	38.00 €
Familles non domiciliées dans la Commune*	70.20 €	78.00 €
	Tarif journalier	
Séjour en Camping**	5.70 €/jour de fonctionnement	
Mini stages**	9.00 €/jour de fonctionnement	

*quel que soit le nombre d'enfants inscrits **auquel s'ajoutent les droits d'inscription à l'accueil de loisirs de Juillet

VIEILLISSEMENT, DÉPRESSION ET DÉMENCES

Le 12 Novembre dernier, la municipalité a organisé une réunion publique d'information intitulée « Vieillesse, dépression et démences ».

Cette rencontre a été animée par le Dr Philippe GRANATO, Docteur en Neurosciences au Centre Hospitalier de Valenciennes, spécialiste en Gériatrie. De nombreuses personnes sont venues s'informer sur ces maladies très présentes dans la société actuelle. Lors de son exposé, le Docteur GRANATO a souhaité faire la différence entre les démences et la maladie d'Alzheimer qui est souvent mal diagnostiquée et qui finalement ne concerne qu'une faible partie des malades.



Après son exposé, le Dr Granato a donné la parole à l'assemblée

MONOXYDE DE CARBONE : DANGER !



Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Pourquoi est-ce dangereux ?

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel.

- Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence,...
- Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Il provoque 2 types d'intoxication :

- L'intoxication faible ou chronique : elle se manifeste par des maux de tête, des nausées et de la fatigue. Elle est lente.
- L'intoxication grave : plus rapide, elle entraîne des vertiges, des troubles du comportement, des pertes de connaissances, le coma voire le décès.

Ces intoxications peuvent laisser des séquelles à vie.

Le monoxyde de carbone est responsable de 6 000 intoxications par an en France et de près de 300 décès.

Quelles sont les causes du danger ?

Une mauvaise combustion et une mauvaise aération.

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus.
- Une mauvaise aération du logement.
- Les fumées mal évacuées.

Le non respect des consignes d'utilisation des appareils à combustion peut conduire à des risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Comment éviter les intoxications ?

Avec de la vigilance et des gestes simples.

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération).
- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

N'utilisez, pour vous chauffer, ni des chauffages d'appoint en continu, ni des appareils non destinés à cet usage (réchauds, braseros,...). N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Aérez, évacuez et appelez les secours Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone... En cas de doute :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez vos appareils à combustion si possible.
- Évacuez les locaux et bâtiments
- Appelez les secours (N° unique d'urgence européen : 112, les sapeurs pompiers : 18 ou le SAMU : 15)
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

Il faut être encore plus vigilant lors d'intempéries exceptionnelles, de grands froids ou de périodes de redoux, car les appareils sont davantage sollicités et leur fonctionnement peut être perturbé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- Le centre anti-poison.
- Un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur,...).
- La Direction Départementale des affaires sanitaires et sociales de votre département.
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la Ville.

Consultez les sites www.sante.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr

RAPPEL DES RÈGLES À RESPECTER

TROUBLES DU VOISINAGE

Plusieurs plaintes ont été déposées par les riverains de la rue Salengro suite à la répétition de nuisances sonores observées la nuit principalement le week-end. Ces bruits résultent de l'occupation de la salle Salengro qui est louée pour des repas de mariages, réceptions et manifestations diverses.

La ville tient à signaler que les salles locatives (Roger Salengro et salle de la Jeunesse) sont mises à disposition des Escaudinois sous certaines conditions, notamment celle de respecter l'ordre public. Aussi, afin de ne pas occasionner de gênes quelles qu'elles soient pour le voisinage, les utilisateurs sont invités à :

- réduire le volume de la sonorisation
- ne pas ouvrir les fenêtres (la salle Salengro est équipée d'une climatisation)
- ne pas klaxonner en sortant du parking
- veiller à ce que les jeunes restent dans l'enceinte de la salle

En cas de non respect de ces règles, les contrevenants seront sanctionnés.



RÈGLEMENTATION SUR LES CLÔTURES

L'absence de déclaration préalable ne dispense pas de respecter les règles d'urbanisme. Malgré la possibilité qui lui est offerte par l'article R 421-12 du Code de l'Urbanisme, la Commune n'a pas institué de déclaration préalable à l'édification de clôtures (les particuliers peuvent ainsi entreprendre leurs travaux plus rapidement, le délai d'instruction étant supprimé).

Toutefois il faut rappeler que le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) impose le respect de certaines normes pour la construction des clôtures. En cas de non respect, les particuliers concernés sont passibles de sanctions (possible démolition de la construction). Aussi, toute personne souhaitant ériger une clôture est invitée à prendre connaissance et copie des règles fixées au P.L.U au Service Technique de la Ville.



INCIVILITES : COMBIEN ÇA COÛTE ?

En septembre dernier, plusieurs arbres de notre commune ont été victimes de dégradations. En effet, certaines personnes mal attentionnées se sont faites un plaisir de les abimer (arbres secoués, courbés en deux). Malheureusement ces actes sont néfastes pour l'environnement et ont un coût pour la Commune, voici l'addition de ces dégradations :

- Rue Paul Bert, remplacement d'un pyrus : 250 € HT
- Allée salle de la Jeunesse, remplacement de 3 Loebretia : 450 € HT
- Remplacement d'un érable : 170 € HT

TOTAL 870 € HT soit 917,85 € TTC.

Ne pensez vous pas que cette somme aurait pu être investie autrement ? Aussi, si vous êtes témoins de telles dégradations, nous vous invitons à les signaler en Mairie.



AMÉNAGEMENT SUR LES TERRAINS DE SPORTS DES QUARTIERS



À partir du 12 Janvier la commune entreprendra des travaux de réparation et d'aménagements sur les terrains de sports des quartiers.

- Quartier du Maroc : pose de filets sur les buts, pose d'un panier de basket, pose d'un filet pare-balls, pose d'une poubelle.
- Quartier Cail Peupliers : remplacement des buts de foot.
- Quartier Schneider : remplacement des buts de hand, pose de filets, pose d'un panier de basket, pose d'une poubelle.

DES TOTEMS POUR LES QUARTIERS

Mardi 2 décembre ont été installés des totems aux entrées des cités :

- Nervo
- Cail Peupliers
- Couture
- Alsace Victoire
- Quart de Six Heures

Cette action est née d'un atelier de participation des habitants du Quart de Six Heures. L'histoire industrielle d'Escaudain a déterminé son urbanisation. Ces totems rappellent le passé laborieux de la commune et expliquent les conditions d'édification de chacune de ces cités et les origines de leur nom.



Ici le totem de la cité du Quart de Six Heures

ESPACE NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ

Les deux espaces numériques de proximité situés dans les locaux des écoles élémentaires Marcel Cachin et Roger Salengro sont mis gratuitement à la disposition du public depuis maintenant un peu plus d'un an.

Que vous soyez déjà familiarisés avec l'outil informatique ou même complètement novices, vous êtes les bienvenus. L'animatrice est à votre disposition pour répondre à vos questions, besoins de formation, propositions d'animations... Les horaires d'ouverture sont les suivants :



ENP CACHIN :

MARDI : 17 H – 19 H
MERCREDI : 9 H – 12 H
JEUDI : 17 H – 19 H
SAMEDI : 14 H – 18 H

ENP SALENGRO :

LUNDI : 18 H – 19 H 30
MERCREDI : 17 H 30 – 19 H 30
VENDREDI : 17 H – 19 H 30
SAMEDI : 10 H – 12 H

Profitez-en, ces animations sont gratuites et ouvertes à toutes et à tous.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service communication en mairie au 03.27.44.88.10

UN HAUT REPRÉSENTANT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE À ESCAUDAIN

Monseigneur François GARNIER, Évêque depuis 1990 au diocèse de Cambrai puis sacré Archevêque en 2000, s'est rendu à Escaudain Mercredi 3 décembre pour une visite de courtoisie.

Après s'être entretenu avec Monsieur le Maire en l'hôtel de ville, il a visité l'aire d'accueil des gens du voyage installée sur le site dit du terail de la Fosse de Roelux, rue Paul Bert Prolongée. Accompagné de représentants de la paroisse et du Conseil Municipal il s'est enquis des conditions de vie des gens du voyage, dans une ambiance très chaleureuse.

Mgr GARNIER lors de sa visite sur l'aire d'accueil des gens du voyage



À NOTER SUR VOS AGENDAS

FORUM DE L'ENVIRONNEMENT, le 13 février, salle de la jeunesse

la tribune des groupes

La Tribune des Groupes de l'Opposition

U.N.I.C.

CA S'EN VA ET ÇA REVIENT !

Encore et toujours, l'UNIC rappelle que la vitesse excessive de certains conducteurs sur la plupart des axes routiers d'Escaudain n'est pas sans conséquences.

L'indicateur de vitesse a pour vocation, comme son nom l'indique de faire prendre conscience de l'éventuelle infraction mais ce n'est pas la solution ultime ! D'autant que cet indicateur a une fâcheuse tendance à apparaître et à disparaître tout aussi vite !!!

L'UNIC attend impatiemment la pose de ralentisseurs et d'autres mesures pour limiter la vitesse en ville.

ZONE FRANCHE

L'UNIC demande l'extension de la zone franche à toute la ville. Ce qui permettra aux entreprises, à l'artisanat et aux commerces de reconquérir le terrain et aura pour conséquences notamment le développement de l'emploi et de la ville.

Car aujourd'hui, Escaudain est une ville de sommeil et le mouvement ne fera que s'intensifier si rien n'est fait.

Francis DUFOUR, Ida PIERIN, Gérard DECAMPS

Nouvel Élan Escaudinois

Les élus du Nouvel Élan tiennent tout d'abord à vous souhaiter une bonne rentrée.

Le dernier conseil municipal a été marqué par le vote du budget supplémentaire de la commune. Les élus de notre groupe l'ont voté et nous tenons à vous donner nos raisons.

Il y a bien sûr le maintien du taux des taxes locales, que nous avons déjà évoqué lors du budget primitif, la confirmation de ne pas recourir à l'emprunt en utilisant l'excédent. La majorité, et donc la ville, fait enfin en sorte de ne pas vivre au-dessus de nos moyens.

Nous pensons avoir fait un geste fort en votant ce budget et donné notre accord à ce type de gestion que nous réclamons depuis de nombreuses années. Néanmoins, nous tenons à rester vigilants et nous sommes inquiets quant aux propos de certains élus de la majorité municipale. Ainsi l'intervention du groupe socialiste, qui a fait l'éloge de l'emprunt, montre que la tentation est grande de renouer avec ces habitudes. Et d'alourdir encore davantage la dette de la commune. Ce discours nous inquiète, car avec les 500 000 euros de remboursement annuel, la commune a d'ores et déjà atteint des sommets. Lors de ce conseil, le PS a aussi fait montre d'une très forte sensibilité écologiste au cours de son intervention. Récupération politique ou réel intérêt ? Pour l'instant, et ce sont les faits, trois arbres ont été abattus dans la cour de l'école Renan, et en contrepartie aucun nouvel espace vert, aucune nouvelle plantation pour les enfants de cette école. Or, on sait l'importance des arbres en ville, près des habitants, pour lutter contre la pollution, quelle qu'elle soit. La politique environnementale de la municipalité, qui devait être une priorité de ce mandat, a encore du mal à se dessiner. Et les décisions prises pour le moment, que ce soit en termes de plantations ou de nouvelles constructions sur le territoire de la commune, ne nous laissent guère espérer d'évolutions favorables. Les élus du Nouvel Élan Escaudinois pensent qu'il faut s'inspirer du travail des écologistes, et en tenir compte autant que cela soit possible dans les décisions pour notre commune.

Vos élus, Jean-Louis FOULON, Muriel BUISINE, José GAMEZ

RÉNOVATION URBAINE



Photo BBF Architectes

Projet de la SA du Hainaut - 1^{er} collectif de 23 logements locatifs sur le site Knox

Cette information présente l'état d'avancement des opérations programmées dans le projet de rénovation urbaine de la commune d'Escaudain

Les réalisations du centre ville sont achevées :



1 - Rénovation des façades de la Cense



2 - Extension rénovation de la salle de la jeunesse



3 - Recomposition du jardin public

Secteur Knox - Maroc



- 1 Voiries phase 1
- 2 Programme habitat (Groupe Hainaut Immobilier) Phases 1 et 1 bis
- 3 Béguinage de 15 logements pour les personnes âgées (SA du Hainaut) Phase 1
- 4 Médiathèque communautaire (CAPH) Phase 1
- 5 Voiries phase 1 bis
- 6 Coulée verte Phase 1 bis
- 7 Réfection de la rue centrale, des haies et des clôtures de la cité Phase 1 bis
- 8 Réfection de la voie piétonne Phase 1 bis
- 9 Zone à aménager Phase 2
- 10 Création d'un accès protégé pour le collège Phase 2

PROJET HABITAT DES PHASES 1 ET 1BIS



Les voies desservant le site sont en cours de réalisation.

Il s'agit :

- de la réfection de la rue Bérégovoy,
- de la reconversion de la ruelle Blanqui en voie à sens unique,
- de la nouvelle rue Nord sud, desservant la future médiathèque communautaire,
- de l'abaissement et de la transformation du cavalier en chaussée à double sens (dans la première phase, est réalisée la chaussée reliant la cité du Maroc à la rue Camille Desmoulins, la phase suivante assurera le bouclage avec la rue Jean Jaurès)

• Le béguinage

Sera réalisé par la SA du Hainaut, un béguinage de 15 logements spécialement conçus pour les personnes âgées. L'ensemble sera clôturé et le parking visiteurs sera commun avec celui de la médiathèque communautaire.

Ce béguinage pourra être transformé en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, doté d'espaces collectifs et d'une unité de soins. La capacité d'accueil serait alors de 30 lits.

- La programmation de logements.
- La première réalisation du site est un collectif de 23 logements locatifs (9 T2 et 14 T3).

La résidence est clôturée et le stationnement des véhicules est organisé dans l'enceinte.

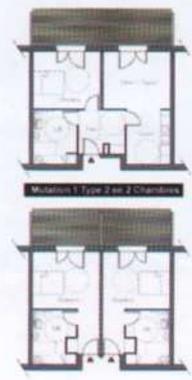
Le programme se poursuivra par la réalisation :

- d'un deuxième collectif qui sera identique au premier
- d'un troisième immeuble de 27 logements locatifs
- de 47 maisons individuelles dont au moins 22 en accession à la propriété.

Vue de la première réalisation sur le site :
23 logements locatifs construits par la SA du Hainaut – Maîtrise d'œuvre BBF Architectes



• Le béguinage



La Zone Franche Urbaine DENAISIS DEVELOPPEMENT. Un outil qui crée les conditions du redressement économique du territoire.

Dans le cadre social et fiscal avantageux de la ZFU, plusieurs entreprises souhaitent s'installer sur le parc d'activités des Six Mariannes. Il s'agit d'un vaste espace de 19 hectares, bien desservi par les infrastructures routières, puisqu'il est en bordure de la future A21, (Lens - Valenciennes). Le site était partiellement occupé par les activités sidérurgiques d'USINOR.

La CAPH a concédé l'aménagement de cette zone à la SEM Ville renouvelée. Ce concessionnaire est en charge de réaliser les études nécessaires, d'acquérir le foncier utile au projet, de réaliser l'aménagement, et de commercialiser les parcelles.



Droits : SEM Ville Renouvelée

Le premier projet à voir le jour est l'Hôtel d'entreprises qui proposera 1788 m² d'ateliers et 682 m² de bureaux distribués dans deux bâtiments



Droits : Agence DEBROCK